



ÉVÉNEMENT PRÉPARATOIRE DE ROUTINES

NATATION ARTISTIQUE QUÉBEC

21-22

Version du 14 janvier 2022

Événement préparatoire de routines (programme provincial)

2021-2022

Trousse d'informations (Version 2)

INFORMATIONS GÉNÉRALES

Dates de compétition	11-12-13 février 2022
Hôtes	Natation Artistique Québec
Spécifications	Événement tenu en format virtuel
Ressource NAQ	Geneviève Quesnel, gquesnel@natationartistiquequebec.ca
Programmes visés	Provincial 9-10 ans, 11-12 ans, 13-15 ans, 16-20 ans
Épreuves offertes	Pour la catégorie 9-10 ans : Duo, duo mixte, trio, équipe Pour les catégories 11-12 ans et 13-15 ans : Solo, duo, duo mixte, équipe. Pour la catégorie 16-20 ans : Solo technique et libre, duo technique et libre, duo mixte technique et libre, équipe technique et libre. Pour la catégorie ouverte (13 ans et plus) : Combiné libre.
Règlements	La réglementation révisée 2021-2022 de Natation Artistique Québec sera appliquée lors de cet événement. Prendre connaissance du document à cet effet .

ÉCHÉANCIER

18 novembre 2021 : publication de la trousse d'informations

10 décembre 2021 : ouverture de la période d'inscriptions

12 janvier 2022, 23h59 : date limite d'inscription à la compétition

14 au 16 janvier 2022 : période de validation des inscriptions

18 au 19 janvier 2022 : envoi des liens Dropbox pour le dépôt de vidéos

2 février 2022, 16h00 : date limite pour fournir le nom de(s) officiel-le-s représentant votre club

7 février 2022, 12h00 : date limite pour soumettre les vidéos de routines

12-13 février 2022 : Événement préparatoire de routines du programme Provincial (virtuel)

INSCRIPTIONS, FRAIS ET OFFICIEL-LE-S

Ouverture des inscriptions 10 décembre 2021

Dates limites d'inscriptions **12 janvier 2022, 23h59**

Informations pour l'inscription Toutes les inscriptions doivent être transmises à l'aide du [programme d'inscription en ligne de Natation Artistique Canada](#).

Frais [La politique tarifaire 2021-2022 de NAQ sera appliquée.](#)

Puisque cet événement est tenu de manière virtuelle, aucun frais d'inscription par club ne sera chargé.

Inscriptions tardives Après la date limite, les demandes de modification doivent obligatoirement être transmises par courriel à [Geneviève Quesnel](#), et seront assujetties à des pénalités de retard.

Remboursement Les frais d'inscription des athlètes aux compétitions sont non remboursables et non transférables, à l'exception des cas des athlètes pouvant être justifiés par un billet médical. Dans ce cas, les frais des épreuves seulement sont remboursables.

Officiel-le-s Chaque club participant devra fournir le nom **d'au moins 1 officiel-le** afin d'assurer le bon déroulement de l'événement.

Les officiel-le-s doivent être en règle auprès de NAC ou NAQ (affiliés et dûment requalifiés).

La date limite pour soumettre les noms est le **2 février 2022, 16h00** via le [FORMULAIRE](#) conçu à cet effet.

LOGISTIQUE

- Les plages de départ sont acceptées
(dans le respect des règles sanitaires en vigueur)
- Aucune pénalité ne sera accordée dans le cadre de cet événement

Tenue vestimentaire

Voir le règlement NAO 4.11

Dû à la situation exceptionnelle, les athlètes ne sont pas tenu-e-s de respecter le code vestimentaire habituellement en vigueur.

Récompenses

Aucune récompense ne sera remise lors de cet événement.

VIDÉOS – SPÉCIFICITÉS

Date limite pour soumettre les vidéos

Les vidéos de toutes les épreuves devront être complètement téléchargées avant le **7 février 2022, 12h00**.

Méthode de transmission

Les vidéos devront être téléversées en utilisant le lien Dropbox qui sera envoyé au club à la suite de la période de validation des inscriptions.

Veillez-vous assurer de prévoir assez de temps pour téléverser vos fichiers car le processus peut être long pour plusieurs vidéos.

Format et résolution des vidéos

Les fichiers vidéos transmis doivent être professionnels et présentables (aucun commentaire d'entraîneur-e audible), avoir une belle visibilité de la routine et une bonne projection du son de la musique. Dû à la situation exceptionnelle, les vidéos ne sont pas tenus de respecter les critères du fichier « Format Vidéo ».

Nom des fichiers vidéo

Les vidéos devront être nommées de la même façon que les fichiers de musique. Vous trouverez l'information à l'annexe 7 du Manuel des règlements de NAO.

DÉROULEMENT

Déroulement de la session d'évaluation en ligne

Le visionnement collectif sera ouvert à tous mais la session de commentaires sera uniquement pour les entraîneur·e·s.

Avant l'événement

- Les documents et informations finales seront transmis par courriel dans la semaine précédant l'événement.
- Une invitation Zoom sera envoyée à chaque club inscrit. Le club aura alors la responsabilité d'envoyer le lien à tous les entraîneur·e·s et athlètes (parents) concernés.

Le jour de l'événement

- Les officiel·le·s et les entraîneur·e·s devront se connecter au lien Zoom à l'heure indiquée sur l'horaire.
- À l'heure prévue, il y aura un visionnement collectif de toutes les routines. La liste de lecture sera montée à l'avance en fonction de l'ordre de passage préalablement envoyé.
- À la fin du visionnement, tous·tes les spectateur·trice·s pourront quitter la salle de visionnement et les entraîneur·e·s seront invité·e·s à rester.
- Tous·tes les entraîneur·e·s seront mis·es en salle d'attente et les entraîneur·e·s de la routine seront autorisé·e·s à entrer dans la salle de discussion.
- À partir du moment où la salle de discussion sera commencée, le temps alloué sera calculé.
- Les entraîneur·e·s seront avisé·e·s quelques minutes à l'avance à l'approche de leur session de commentaires, **via le fil de conversation Zoom**.

Épreuve	Temps alloué pour les commentaires*
Solo	4 minutes
Duo / Duo mixte / Trio (9 à 12 ans)	4 minutes
Duo / Duo mixte (13 à 20 ans)	5 minutes
Équipe	6 minutes
Combo	8 minutes

***Le temps accordé à chaque routine a été révisé en fonction du nombre d'inscriptions**

Rencontre pour les entraîneur·e·s le jour de l'événement – Virtuelle

Une rencontre avec les entraîneur·e·s aura lieu au début de l'événement (pour les entraîneur·e·s) qui participent aux épreuves du vendredi.

Une seconde réunion aura lieu le samedi matin pour les autre entraîneur·e·s.

Les entraîneur·e·s sont tenu·e·s de participer à **l'une OU l'autre** des réunions.